

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 12 février 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le douze février , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 6 février 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire
Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald -TAIRA Marylène - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon – Adjoints
Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothée - LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle - CANIVET Bertrand – BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal -

Absents ayant donné procuration

Monsieur DEFAUQUET Gérald à Madame FERMEN Claudine
Madame MARTIN Nuccia à Monsieur LAMBERT Gaston
Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur CANIVET Bertrand
Monsieur EZAHOUID Mohamed à Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

Absents :

Messieurs MORAWIEC Laurent – DEVRED Sylvain – GOLA Eric
Mesdames DUCATILLION Béatrice – LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
POMPIERS HUMANITAIRES GSCF POUR LES INONDATIONS DANS LE
PAS DE CALAIS**

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à procéder au versement d'une subvention exceptionnelle de 250 € aux Pompiers Humanitaires GSCF pour les inondations dans le Pas de Calais.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

Le Maire,
Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,
Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM